



AU CŒUR DE JARDIN



Dans ce numéro...

- Éditorial du maire
- Ca se passe à JARDIN
- L'été en toute sérénité
- Agenda

N° 6
juillet 2015

INFORMATION
MUNICIPALE

Éditorial



Chères Jardinoises,
Chers Jardinois,

« Paris est une fête », écrivait Ernest Hemingway . A notre échelle, avec les associations, nous avons essayé ce printemps et ce début d'été, que Jardin le soit le plus souvent possible , en application de notre programme de campagne.

Marche Humanitaire, Courses aux Œufs de Pâques, Salon des Terroirs, arrivée cycliste du CVAC, vides-greniers, Carnaval, ouverture du Festival Jazz à Vienne avec les écoles primaires, Kermesse des écoles et bientôt en juillet Ciné-été, concert du centre aéré Musi-cavi et Fête annuelle de Rétromécanique se seront succédés pour le plaisir et le rapprochement de tous, faisant de Jardin une commune animée où règne la bonne humeur.

Cette bonne humeur, nous l'avons retrouvée en Allemagne à l'invitation de la municipalité de Möckmühl, bourgade ravissante située au nord du Bade-Württemberg pour la fête annuelle du 21 juin. Dans cette petite cité médiévale la bière et la francophilie coulant à flot, ce dernier point nous a permis de nouer rapidement des liens et de construire les bases d'échanges futurs en vue d'un jumelage possible à l'issue du déplacement à l'automne d'une délégation allemande. A l'heure où l'Europe est en crise et où beaucoup de jeunes s'interrogent sur leur avenir, il n'est pas inutile de s'ouvrir sur le pays qui semble diriger les opérations en Europe.

Dix jours plus tard en provenance quasiment des bords de l'Atlantique, venait nous rendre visite une délégation de Ste-Flaive-des-Loups en Vendée pour nouer des liens de toutes natures avec notre village . Une nouvelle aventure pleine de promesses à suivre de près , vu l'enthousiasme de nos interlocuteurs.

Plusieurs dossiers avancent rapidement pour la rentrée de septembre : le démarrage de la mission du cabinet d'études chargé de la révision du POS en PLU , le choix de la rénovation ou du déplacement de la mairie sur la base des analyses de besoins en cours de finalisation, le devenir du terrain de football des Liesses, le feu vert donné par la ville de Vienne aux procédures d'élargissement du Chemin de Grange-Neuve, etc...

C'est aussi la (très) belle saison, nous veillons sur nos Anciens en ce temps de canicule et, aux autres , après une année sans doute chargée, je vous souhaite sincèrement de très bonnes vacances.

Avec mes sentiments dévoués,

Bien sincèrement

Thierry QUINTARD

RECEVEZ L'INFORMATION MUNICIPALE PAR INTERNET

Vous souhaitez être régulièrement informés de l'actualité municipale, connaître en direct les différents événements, les activités des associations, recevoir les publications communales, il suffit de vous inscrire via internet sur le site de la commune

<http://mairie-jardin.fr/>



Recevez l'information municipale

Ca se passe à JARDIN

JUMELAGES

Les divers changements de personnalités intervenus à la tête de la commune de Stanghella en Italie, ont mis en berne peu à peu notre jumelage avec cette commune, malgré nos tentatives renouvelées de garder le contact.

Les jours meilleurs reviendront, pour les facilitateurs de communication et d'échanges que nous sommes. En attendant l'équipe des fidèles (sept ou huit personnes), auxquels sont venus s'adjoindre de nouveaux membres depuis qu'une nouvelle impulsion a été donnée par la municipalité, son maire en tête, et le comité de jumelage, prospecte en Allemagne, et aussi (peu habituel) sur une autre région française.

De cette recherche deux premières réponses, l'une de Möckmühl en Allemagne (Bade –Wurtemberg), à l'est de la Bavière, et l'autre de Sainte Flaive des Loups en Vendée, à 20mn du Puy du fou.

Möckmühl est une petite ville prospère de 8000 habitants, avec un urbanisme bien maîtrisé, au milieu d'une vallée agricole.

Sainte Flaive des Loups, près de la Roche sur Yon (Vendée) est une commune semblable à Jardin. 2400 habitants, la même volonté d'ouverture, en pays atlantique, bord d'océan. Nous nous sommes rendus mi juin à Möckmühl et une délégation vendéenne a été accueillie fin juin.

Nous pouvons donc gager que Jardin aura au moins un nouveau jumelage- partenariat avant la fin de l'année, et que les jardinoises et les jardinois pourront avoir les yeux et (peut-être) le cœur tournés, aussi vers le nord et l'ouest, comme certain l'ont, encore, vers l'est.

Bernard Giroud, Président du comité de jumelage



DES JEUX POUR LES ENFANTS

Une nouvelle aire de jeux pour les enfants est en cours d'aménagement au stade des Liesses. Une table de ping pong et des panneaux de basket ont déjà été installés. Deux jeux à ressort, un pont suspendu et un parcours de poutres d'équilibre prendront place derrière le cours de tennis. La pose de ces équipements a été confiée à l'équipe technique municipale.

Rappelons par ailleurs que sur le site du stade, la pratique de la pétanque peut être réalisée sur le terrain stabilisé. Les deux espaces « boule lyonnaise » sont exclusivement réservés à ce sport, leur entretien étant très spécifique.

Bernard Roqueplan, adjoint aux bâtiments

NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL



Lors du conseil du 26 mars 2015, Jean Pierre Hugué a été nommé conseiller municipal. A 60ans, ce cadre retraité EDF est issu de la liste majoritaire des dernières élections communales. Cette nomination intervient suite au retrait pour raisons personnelles d'Agnès Guadagna. Il intègre les commissions finances, commerce/ développement économique, logements sociaux et communication.

ROBERT BANNIER MAIRE ADJOINT HONORAIRE

Par décision préfectorale et à la demande de l'intéressé, Robert Bannier est nommé Maire Adjoint Honoraire, considérant ses fonctions d'élus en tant que conseiller municipal de 1977 à 1983 puis de Maire adjoint jusqu'en 2014 soit durant 37 ans.

PARTICIPEZ

A L'ENTRETIEN DES SENTIERS PEDESTRES

L'agglomération de Vienne compte plus de 270kms de sentiers pédestres. Le recensement de toutes ces voies, leur état, leur balisage nécessitent qu'un certain nombre d'élus et de citoyens soient associés pour proposer des mesures adaptées d'entretien. Pour ce faire et par décision du conseil municipal du 28 mai 2015, une commission extra municipale est créée. Ce groupe de réflexion est ouvert à tous les habitants volontaires.

Pour participer, contactez **André Bracchi** en mairie de Jardin au 04 74 31 89 31.

Ca se passe à JARDIN

Circuits VTT dans les communes

Ce projet en partenariat avec ViennAgglo, lancé par André Armanet prend forme. Il s'agit de créer sur les communes du pays viennois des circuits VTT, avec des liaisons entre les communes.

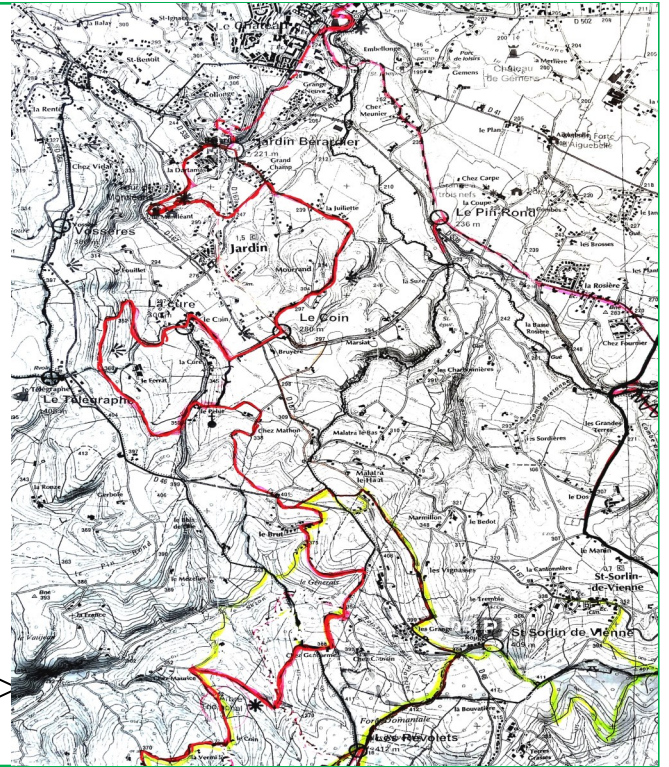
Plusieurs projets de circuits ont été proposés. Sur Jardin, les parcours ont été réalisés et cartographiés avec l'aide d'André Bracchi élu de Jardin et René Benassie du CVAC. Le tracé a été choisi pour faire découvrir au maximum notre commune. En passant, par la tour Montléans, la Juliette, la mare écologique, le brut, l'arbre triomphal, les Revollets. Les jonctions permettront de relier notre commune à St Sorlin de Vienne, et les Côtes d'Arey.

Un balisage avec code couleur (*facile, moyen, difficile et très difficile*) sera mis en place par ViennAgglo.

Les premières validations devraient être réalisées dans le deuxième semestre 2015. **André Bracchi, Conseiller Municipal**



Projet de la partie jardinoise du circuit VTT ...



Félicitations

Le lundi 18 mai Sylvette Drevon, est intervenue dans l'attente de l'arrivée des soldats du feu afin de circonscrire l'incendie qui s'était déclaré chez ses voisins. Il n'a fallu ensuite que quelques minutes aux professionnels du SDIS pour stopper totalement le sinistre et féliciter l'intervenante occasionnelle « Ne pas ouvrir les portes et asperger les flammes de l'extérieur ont été les bons gestes qui ont évité la propagation des flammes » ont-ils déclaré.



BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque reste ouverte en juillet uniquement le mercredi et le jeudi aux horaires habituels. **Fermeture en août** : n'hésitez pas à venir faire le plein de lecture !!

Nouveau !

A compter du mois de septembre, une permanence sera assurée le **mercredi de 13h30 à 15h**

Horaires d'ouverture

Mardi 16h30-19h

Mercredi 10h30-12h00 et 13h30-15h

Jeudi 16h30-19h

NOUVEAUX SERVICES

Optique à domicile.

Nouvelle jardinoise Coralie Labonne vous propose l'optique à domicile. Elle se déplace chez vous pour vous proposer tous les services d'un opticien (pré-diagnostic de vue, fourniture de montures, choix d'optiques, etc...). Cette jeune maman de 30 ans, diplômée et forte de 10 ans d'expérience dans le domaine, intègre le réseau des opticiens à domicile. Elle dispose d'une centaine de montures pour tous les âges.

Contact Coralie Labonne
au 06 23 92 93 70



Cours d'anglais

Vous avez envie d'apprendre, de vous améliorer ou de progresser rapidement en anglais, TOP COURS ANGLAIS est fait pour vous ! Florence Andrieux, Formatrice en anglais (BAC+2, diplômée en Business Management) vous propose des cours en anglais en individuel ou en groupe :

- ◇écouliers et étudiants de la maternelle à la terminale
- ◇particuliers de tout niveau
- ◇entreprises, type PME-PMI, TPE
- ◇Collectivités, associations, etc..

Tél : 06 10 35 06 86 / 09 50 97 87 35



Ca se passe à JARDIN

FÊTE ET KERMESSE DE L'ÉCOLE

Le 27 juin dernier les enfants de l'école ont présenté leur spectacle de fin d'année à la salle Jean Monnet. La journée festive s'est prolongée avec la kermesse du sou des écoles. Et malgré un temps très ensoleillé, le vent n'a pas permis l'envol de la montgolfière. De nombreux participants ont cependant profité des différents jeux proposés par l'association.



NOUVEAU DIRECTEUR



Yves Thabaret prendra, à la rentrée de septembre, la direction de l'école élémentaire. Il remplacera dans cette fonction Anne Delafraie qui reste directrice de maternelle.

CANICULE

En cette période estivale, les épisodes de grande chaleur se succèdent. Quelques précautions sont à prendre notamment pour les personnes fragiles. Un registre est disponible en mairie où elles (ou leur proches) peuvent s'inscrire pour une surveillance particulière.

Quelques précautions en cas de fortes chaleurs :

- ◆ Boire fréquemment et au moins 1,5 litre dans la journée,
- ◆ Eviter de sortir aux heures les plus chaudes. Si vous sortez, restez à l'ombre, portez un chapeau et des vêtements légers,
- ◆ Maintenir son logement frais en fermant fenêtres et volets le jour et en les ouvrant la nuit,
- ◆ Hydrater le corps plusieurs fois par jour (douches, bains, brumisateurs ou gant de toilette mouillé),
- ◆ Se mettre le plus possible à l'abri de la chaleur dans les lieux frais si besoin, ne pas hésiter à demander conseil à son médecin ou pharmacien.

Ces conseils s'adressent aux seniors, mais aussi aux bébés, jeunes enfants, adultes à la santé fragile, personnes atteintes de handicaps... Soyons tous vigilants !


LA MAISON DE RETRAITE "KORIAN VILLA ORTIS" OFFRE AUX PERSONNES FRAGILISEES PAR LA CANICULE DE LES RECEVOIR EN JOURNEE POUR VENIR SE METTRE AU FRAIS (éventuellement pour prendre un goûter ou un repas).
DES COINS REPOS SONT MIS A LEUR DISPOSITION GRATUITEMENT

• COMPRENDRE


CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée




Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.




La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.




Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR


CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...


Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.




Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.




Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.




Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).




Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.




Je donne de mes nouvelles à mon entourage.






Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...


Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.




Je ne reste pas en plein soleil.




Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.




Je ne consomme pas d'alcool.




Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.





L'été en toute sérénité

ATTENTION AU BRUIT !

Le bruit est néfaste pour la santé. En raison des nuisances sonores, les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par les particuliers, qui nécessitent l'usage d'appareils électriques ou motorisés (perceuses, tondeuses...) sont réglementés. Selon l'arrêté préfectoral N°97-5126, ils ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

La gestion du bruit est avant tout une question de civisme et de respect des autres. Au quotidien, baissez le son de votre radio, limitez le volume de la musique, évitez les éclats de voix, veillez à ce que vos animaux ne dérangent pas le voisinage par des aboiements intempestifs... Vous prévoyez une fête exceptionnelle qui générera du bruit ? Prévenez gentiment vos voisins. La courtoisie permet souvent de désamorcer les conflits.

TRANQUILITE VACANCES

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



Opération tranquillité vacances

La gendarmerie veille sur les logements laissés vides pour les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordante. N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances>

Brûlage interdit

QUAND JE BRÛLE 50KG DE VÉGÉTAUX
J'ÉMETS AUTANT DE PARTICULES
QU'UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE QUI
PARCOURT ~~45 KM~~ ~~863 KM~~ 6000 KM !
(1 ALLER - RETOUR PARIS/MOSCOU QUAND MÊME !)

Bien qu'interdit, le brûlage des végétaux reste une activité largement pratiquée qui contribue aux émissions de plusieurs polluants comme les particules fines et certains composés cancérigènes. La pollution engendrée par ces feux peut notamment avoir un fort impact sur la santé des personnes directement exposées.



ciné
23^{ème}
ÉDITION
été
à Vienne et en Pays Viennois
ACCÈS LIBRE ET GRATUIT



Dans l'agenda

- 25 juillet concert Musicavi salle Jean monnet
- 25 et 26 juillet FESTIVAL DES VIEILLES MECANIQUES
- 29 Août Concours de boules de la Boule Sportive Jardinoise
- 2 sept. Concours de boules challenge du souvenir de la FNACA
- 5 sept. FORUM DES ASSOCIATIONS de 14H à 18H
- 11 oct. Vide Grenier de l'Etoile Jardinoise
- 18 oct. 14h Loto du Trait d'Union
- 24 oct. Soirée avec chanteur organisée par « Au Détour de Jardin »
- 6 et 7 Nov. 20h30 Théâtre « Quand la Chine Téléphona » par A Tour De Rôle